



Déclaration Liminaire SNALC

CAPA 11 février 2025

Ces derniers mois, on ne compte malheureusement plus le nombre d'attaques contre l'école de la part d'un ministère pourtant censé en prendre soin.

Sous le prétexte bien pratique des économies exigées par Bercy, notre École se fait dépouiller, nos professions sont dévaluées, nos conditions de travail sont dégradées.

Disparition de la GIPA, gel du point d'indice, diminution du traitement pendant les congés maladie ordinaire sont autant d'attaques menées contre le pouvoir d'achat des enseignants, déjà bien bas.

Mais les attaques ne s'arrêtent pas là : coupes sèches dans le PASS culture, DG en baisse ou à moyens constants. Le Ministère en est même à torpiller sa propre réforme des groupes de niveaux, pour ne pas dépenser un centime.

Le but : essorer le mammoth déjà famélique.

Concernant l'objet de cette CAPA, on remarque une forte baisse des demandes de recours gracieux (110 lors de la CAPA de 2023, 66 pour 2024 et 31 seulement cette année), mais aussi des demandes de recours en CAPA ensuite (37, 35 et 14).

Doit-on se réjouir de la diminution de demandes de recours qui serait le signe d'avis finaux plus en adéquation avec les items évalués ? Ou bien s'en désoler, et la voir comme le signe d'une résignation des personnels évalués ?

C'est surtout la baisse des recours gracieux accordés qui nous étonne... 49 recours gracieux accordés sur 110 en 2023, 7 sur 66 en 2024, et 1 sur 31 cette année... On passe donc en l'espace de deux ans de presque un recours gracieux accepté sur deux, à 1 sur 31 cette année.

Le SNALC est très inquiet de la tendance générale amorcée ces dernières années et ces derniers mois.

Le SNALC restera très vigilant et restera aux côtés des collègues en souffrance.